

Le lâcher de vitesse 2020 dans le Tournaisis

Qu'elle le veuille ou non, la colombophilie entretient à son corps défendant... le paradoxe.

Un lâcher colombophile, en temps normal, résulte de réflexions consensuelles agrémentées parfois de discussions enflammées. Et ce, car il concrétise un sujet de convoitise pour certains, un motif de déception pour d'autres quand l'accord final forgé, à l'amiable, à l'arraché ou imposé, ne répond pas, sportivement parlant ou non, aux profondes aspirations d'une frange d'amateurs. La colombophilie arbore le triste privilège, faut-il encore le souligner, de ne pas aligner au départ toutes les colonies sur un strict pied d'égalité, implantation géographique imposant.

Dans cette optique, un lâcher de vitesse est plus sensible et délicat à gérer, car les distances de vol proposées n'autorisent pas les pigeons de prendre la moindre liberté avec la ligne de vol théorique, et ce d'autant plus par vent soufflant et portant.

Dans cette optique toujours, un lâcher de vitesse, cumul de zones de participation d'ententes le composant, cultive aussi la contradiction. Ainsi, quand des propositions de jeu commun ne se réalisent pas, un examen approfondi des rayons entérinés rend bien souvent dubitatif car il est aisé de dénombrer moult communes reprises par les différents acteurs du lâcher.

Lla colombophilie engendrerait-elle des luttes entre... alliés de principe ? La question en tout cas mérite d'être réfléchie même si, en certaines contrées, les frontières linguistique et hexagonale constituent un frein...

Un air de déjà vu !

Le lâcher du Tournaisis concerne la partie occidentale de la province du Hainaut longeant la frontière française de Mouscron à Bon-Secours. Trois ententes distinctes et autonomes l'alimentent toujours. De la gauche vers la droite :

- en premier, *Estaimbourg-Dottignies* », un duo de sociétés ;
- ensuite « *L'Entente des VI* », formée par les sociétés d'Antoing, de Callenelle, de Froidmont, de Guignies, de Laplaigne et de Taintignies ;
- et enfin « *Tournai-Kain-Molenbaix* », un trio de sociétés vivant son ultime exercice commun.



Des obstacles surmontés... « L'Hexagone » limitrophe reste le problème préoccupant des sociétés du « devant » obligées de se résigner à composer avec le survol. Ce qui est loin d'être un avantage pour elles quand le vent de bec fait défaut. Cependant, en 2018, un lâcher unique en grande vitesse a été intronisé sans toutefois déboucher sur la tenue d'un général commun aux trois ententes. Ce pas de rationalisation a été réitéré chaque année sans difficulté, moyennant cependant la cohabitation en petite vitesse des lâchers « *Estaimbourg-Dottignies* » d'une part et « *Entente des VI- Tournai-Kain-Molenbaix* » d'autre part.

... malgré la réalité de terrain... En réalité, les trois ententes « *se partagent* » un territoire non extensible, à l'origine d'une concurrence traduite par la reprise de mêmes localités dans les trois zones de participation. Pour 2020, ces dernières n'ont guère évolué, quelques accommodements exceptés, tributaires de la reconnaissance de deux communes blanches (Esquelmes et Froyennes) par la fédération.

... à l'aube d'une concurrence extérieure. En 2020, le lâcher du Tournais, suite au transfert de la société de Leuze à Pipaix, voit une partie plus conséquente de son territoire repris par un autre lâcher.

Bon à savoir. Conformément à l'article 54, « *Estaimbourg-Dottignies* » et « *Tournai-Kain-Molenbaix* » autorisent des entraînements en petite et grande vitesse, « *L'Entente des VI* » par contre uniquement en petite vitesse. En cas de retour par route des contingents engagés, les pigeons, conformément cette fois à l'article 25, seront obligatoirement lâchés à la frontière.

Le rayon du lâcher unique

Pourtour en rouge (46 localités) : Mouscron, Luïngne, Herseaux, Estaimpuis, Leers-Nord, Néchin, Templeuve, Blandain, Hertain, Lamain, Esplechin, Rumes, La Glanerie, Howardries, Rongy, Bléharies, **Laplaigne**, **Péronnes**, Maubray, **Callenelle**, Wiers, Péruwelz, Bon-Secours, Roucourt, Bury, Braffe, Pipaix, Gallaix, Thieulain, Maulde, Thimougies, Forest, Anvaing, Saint-Sauveur, Dergneau, Arc-Wattripont, Anseroeul, Russeignies, Amougies, Orroir, Escanaffles, Pottes, **Spiere**, **Kooigem**, **Bellegem**, **Rollegem**.

La liste complète (97 localités) : Amougies, Anseroeul, **Antoing**, Anvaing, Arc-Wattripont, Bailleul, Barry, Baugnies, Béclers, **Bellegem**, Blandain, Bléharies, Bon-Secours, Braffe, Brasménil, Bruyelle, Bury, **Callenelle**, Calonne, Celles, Chercq, Cordes, Dergneau, **Dottignies**, Ere, Escanaffles, Esplechin, Esquelmes, **Estaimbourg**, Estaimpuis, Evregnies, Fontenoy, Forest, **Froidmont**, Froyennes, Gallaix, Gaurain-Ramecroix, **Guignies**, Havinnes, Hérinnes, Herseaux, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, **Kain**, **Kooigem**, La Glanerie, Lamain, **Laplaigne**, Leers-Nord, Lesdain, Luïngne, Marquain, Maubray, Maulde, Melles, **Molenbaix**, Mont-Saint-Aubert, Mourcourt, Mouscron, Néchin, Obigies, Orcq, Orroir, Pecq, **Péronnes**, Péruwelz, Pipaix, Popuelles, Pottes, Quartes, Ramegnies-Chin, **Rollegem**, Rongy, Roucourt, Rumes, Rumillies, Russeignies, Saint-Léger, Saint-Maur, Saint-Sauveur, **Spiere**, **Taintignies**, Templeuve, Thieulain, Thimougies, **Tournai**, Vaultx, Velaines, Vezon, Warchin, Warcoing, Wasmes-Audemez-Briffœuil, Wez-Velvain, Wiers, Willemeau.



Les rayons des trois ententes

• « Néchin-Dottignies »

Pourtour en violet (21 localités) : Rollegem, Bellegem, Kooigem, Spiere, Pottes, Escanaffles, Celles, Molenbaix, Mont-Saint-Aubert, Kain, Tournai, Orcq, Marquain, Blandain, Templeuve, Néchin, Leers-Nord, Estaimpuis, Herseaux, Luingne, Mouscron.

La liste complète (33 localités) : Bailleul, Bellegem, Blandain, Celles, **Dottignies**, Escanaffles, Esquelmes, **Estaimbourg**, Estaimpuis, Evregnies, Froyennes, Hérinnes, Herseaux, Kain, **Kooigem**, Leers-Nord, Luingne, Marquain, Molenbaix, Mont-Saint-Aubert, Mouscron, Néchin, Obigies, Orcq, Pecq, Pottes, Ramegnies-Chin, **Rollegem**, Saint-Léger, **Spiere**, Templeuve, Tournai, Warcoing.

• « L'Entente des VI »

Pourtour en jaune (30 localités) : Blandain, Marquain, Orcq, **Froidmont**, Willemeau, Ere, Saint-Maur, Chercq, Vaulx, Gaurain-Ramecroix, Barry, Baugnies, Braffe, Bury, Roucourt, Péruwelz, Bon-Secours, Wiers, **Callenelle**, Maubray, Péronnes, **Laplaigne**, Bléharies, Rongy, Howardries, La Glanerie, Rumes, Esplechin, Lamain, Hertain.

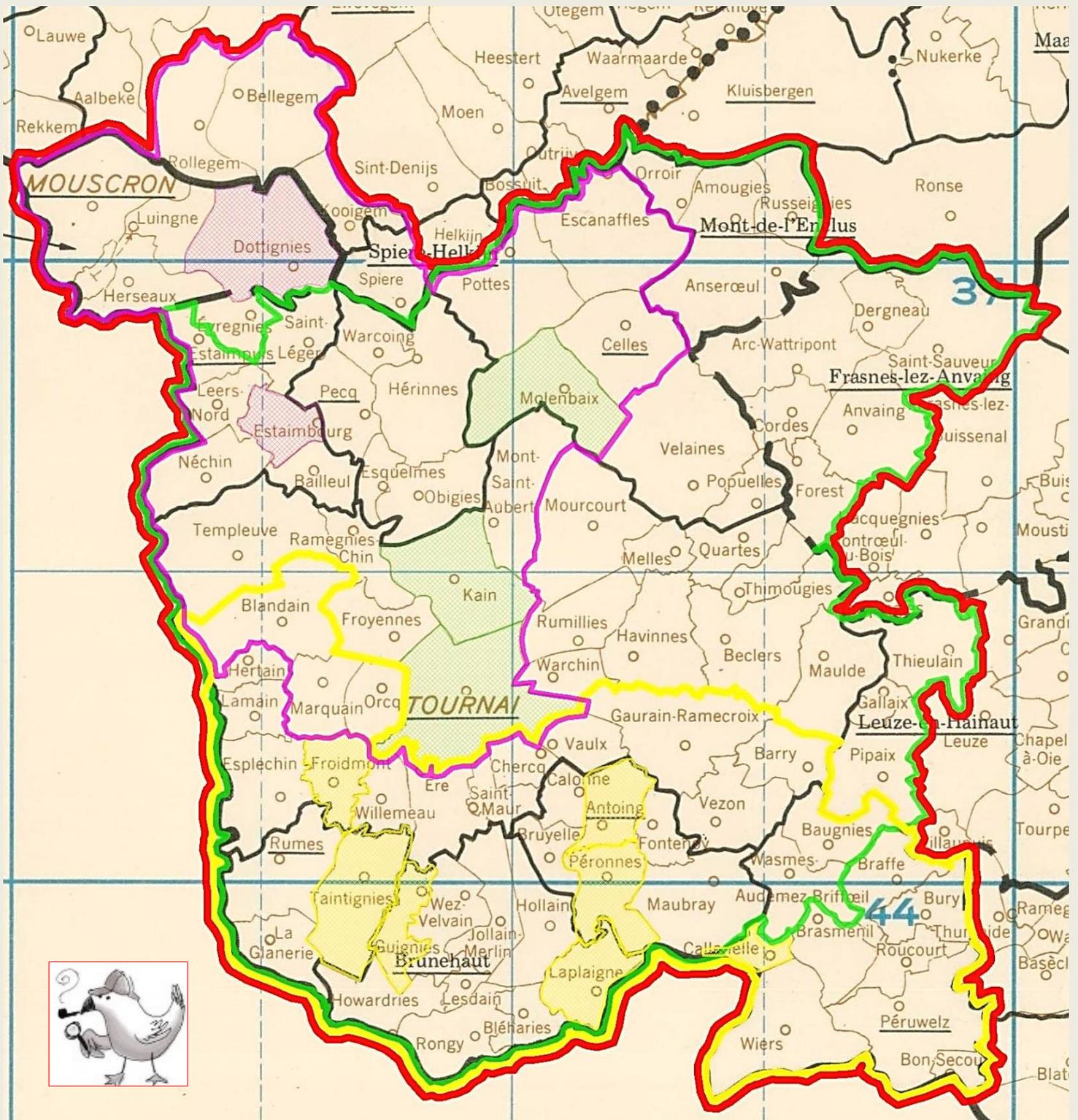
La liste complète (43 localités) : **Antoing**, Barry, Baugnies, Blandain, Bléharies, Bon-Secours, Braffe, Brasménil, Bruyelle, Bury, **Callenelle**, Calonne, Chercq, Ere, Esplechin, Fontenoy, **Froidmont**, Gaurain-Ramecroix, **Guignies**, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, La Glanerie, Lamain, **Laplaigne**, Lesdain, Marquain, Maubray, Orcq, **Péronnes**, Péruwelz, Rongy, Roucourt, Rumes, Saint-Maur, **Taintignies**, Vaulx, Vezon, Wasmes-Audemez-Briffoeil, Wez-Velvain, Wiers, Willemeau.

• « Tournai-Kain-Molenbaix »

Pourtour en vert (38 localités) : Estaimpuis, Leers-Nord, Néchin, Templeuve, Blandain, Hertain, Lamain, Esplechin, Rumes, La Glanerie, Howardries, Rongy, Bléharies, Laplaigne, Péronnes, Maubray, Wasmes-Audemez-Briffoeil, Baugnies, Pipaix, Gallaix, Thiulain, Maulde, Béclers, Thimougies, Forest, Anvaing, Saint-Sauveur, Dergneau, Arc-Wattripont, Anseroeul, Russeignies, Amougies, Orroir, Escanaffles, Pottes, Hérinnes, Warcoing, Saint-Léger.

La liste complète (80 localités) : Amougies, Anseroeul, Antoing, Anvaing, Arc-Wattripont, Bailleul, Barry, Baugnies, Béclers, Blandain, Bléharies, Bruyelle, Calonne, Celles, Chercq, Cordes, Dergneau, Ere, Escanaffles, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Fontenoy, Forest, Froidmont, Froyennes, Gallaix, Gaurain-Ramecroix, Guignies, Havinnes, Hérinnes, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, **Kain**, La Glanerie, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Lesdain, Marquain, Maubray, Maulde, Melles, **Molenbaix**, Mont-Saint-Aubert, Mourcourt, Néchin, Obigies, Orcq, Orroir, Pecq, Péronnes, Pipaix, Popuelles, Pottes, Quartes, Ramegnies-Chin, Rongy, Rumes, Rumillies, Russeignies, Saint-Léger, Saint-Maur, Saint-Sauveur, Taintignies, Templeuve, Thiulain, Thimougies, **Tournai**, Vaulx, Velaines, Vezon, Warchin, Warcoing, Wasmes-Audemez-Briffoeil, Wez-Velvain, Willemeau.





Légende

-  *Pourtour de « Tournai-Kain-Molenbaix »*
-  *Pourtour de « L'Entente des VI »*
-  *Pourtour de « Néchin-Dottignies »*
-  *Lâcher du Tournais*

